

Compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2023 à 18h

Présents : , F. De Magalhaès, A. Cros, S. Chadel, D. Salsac, F. Garlaschi, P. Bauger

Absent : F. Fontanier

Procurations : M. Pantel à A. Cros
J. Chalier à S. Chadel
A. Rolland à F. De Magalhaès
M. Sadouni à F. Garlaschi

Secrétaire : S. Chadel

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 septembre 2023

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 9

RIG

Téléthon le 25 novembre, merci aux participants

Cérémonies du 11 novembre

Fête d'Halloween le 31 octobre

Repas « Tout choux » le 4 novembre

Renouvellement de la convention de disponibilité de l'adjudant-chef Roger Coudert

Fête du Cidre le 22 octobre

Rénovation de l'ancienne école de Lusclade pour le gîte et l'accès PMR

Achèvement des travaux autour de la salle polyvalente, merci à Pierre Boudet et aux bénévoles.

Achèvement du colombarium au cimetière de Ferrières.

Délibération sur le débat concernant les orientations du projet d'aménagement et de développement durable de HTC

Présentation par Mme C. Delprat en présence de Mr D. Achalme président de HTC et de Mr G. Chabrier vice-président de HTC.

HTC lance une réflexion sur la mise en place d'un PLUI à l'échelle de HTC, la concertation avec toutes les communes va se poursuivre pour aboutir à un projet commun validé en 2026.

Proposition : Le conseil municipal prend acte des orientations générales du PADD élaboré dans le cadre du PLUI de HTC.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Délibération : demande de labellisation au programme « village d'avenir »

De solliciter l'obtention du label « Village d'avenir » afin de bénéficier d'un appui en ingénierie, de compétence et d'expertise technique notamment dans le cadre de la rénovation intérieure de l'église classée de St Mary le Cros.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Délibération demande de DETR pour l'aménagement des parties communes et la toiture pour le gîte de Lusclade.

Contre : 2 Abstention : 0 Pour : 8

Décisions modificatives budget principal

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Délibération : frais de scolarité

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Révision du prix de la location de la salle François Aurouze

De délibérer pour acter la location de la salle Françoise Aurouze à Ferrières Saint Mary à 150€ au lieu de 120€ avec maintien de la gratuité de la salle pour les associations ferrières

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Questions diverses

Logement de Mme Girard : le changement des ouvertures (porte et fenêtre du RDC), nous sommes en attente du retour des entreprises

Demande est réitérée à F. Garlaschi de voir avec un maçon pour renforcer le mur de soutènement de l'église de Ferrières.

Fin : 19h40